

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-907

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Défense »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	0	1 000
Préparation et emploi des forces	1 000	0
Soutien de la politique de la défense	0	0
Équipement des forces	0	0
TOTAUX	1 000	1 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Transférer 1 000 euros du programme 144 – Environnement et prospective de la politique de défense de l'action 07 – Prospective de défense vers 178 – Préparation et emploi des forces de l'action 01 – Planification des moyens et conduite des opérations.

Amendement d'appel.

Il y a quelques mois Emmanuel Macron déclarait « Nous ne pouvons pas dépendre des autres pour nous défendre », « notre pays amplifiera donc l'investissement dans sa défense ».

Au Sénat, Christian Cambon, le président LR de la commission des affaires étrangères et de la défense, demande depuis des mois un renforcement du budget de la défense. Il estimait qu'il manquait environ 9 milliards d'euros. Un montant qui était valable avant que la guerre en Ukraine n'éclate.

Sur la question des conflits à haute intensité, ce dernier estimait qu'au bout de 15 jours, si ce n'est pas avant, la France commencerait à avoir de vraies difficultés sur certains équipements.

Le président LR de la commission des affaires étrangères et de la défense à pointé du doigt l'urgence d'augmenter notre stock de munitions car sans elles, aucune guerre ne peut être menée et encore moins gagnée. Même constat pour les missiles asters et exocets.

Cela est si vrai qu'il avait pointé du doigt au début du conflit qui oppose la Russie et l'Ukraine qu'un "dimanche après-midi, les Russes ont tiré en une minute ce que nos soldats utilisent en une année à titre d'entraînement.

Face à ce constat, quelle réponse compte apporter le gouvernement ?